

## Conseil municipal - 11 février 2016

### Questions du public

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Y a-t-il des questions dans le public ?

**M. DAVID** : Ce n'est pas dans le cadre des déclarations d'orientation budgétaire, mais on pourrait peut-être, pour le prochain Conseil de ville, faire le point sur le budget participatif.

Les choix qui ont été faits dans les différentes propositions...

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Je prends les deux questions et je répondrais après.

**M. VIAL** : Merci de me donner la parole dans le cadre de ce temps que vous accordez au Conseil municipal.

J'ai souhaité intervenir ce soir par rapport à mon retrait de la présidence du club de basket et plus spécialement sur les raisons que j'ai appelées « dysfonctionnements ».

Ma démarche est personnelle. C'est celle du président qui va s'arrêter et elle ne saurait nullement engager les autres élus de l'association.

Concernant ces dysfonctionnements, j'en évoquerai trois.

Le premier, celui qui m'a interpellé, a eu lieu fin août quand un membre du bureau a informé les autres membres du bureau qu'il a eu un échange avec l'adjoint à la vie associative et qu'il faudrait nommer un autre interlocuteur du club pour la mairie, car mes courriels envoyés en mairie sont perçus comme une source de stress, voire une agression. Vous avez une bien drôle approche de la communication ! Ça doit être peut-être ce qu'on peut appeler le contact direct.

Le deuxième concerne la réunion menée par le président du SICE, absent ce soir, réunion où son accueil et l'agressivité de ses paroles ont interpellé l'ensemble des élus du club surtout en nous interdisant d'échanger. Pour moi, quarante-cinq ans d'associatif, c'était la première fois que je ne pouvais pas échanger avec un élu.

Le troisième, Monsieur l'adjoint à la vie associative, c'est votre passage en force pour la signature de la convention d'occupation domaniale : lettre recommandée avec accusé réception et menace d'interdiction d'occupation du gymnase. C'est pas mal pour fonctionner en confiance !

Si je l'ai retourné, amendé et signé, c'est bien parce que j'avais des engagements par rapport aux 300 licenciés et une vingtaine d'équipes de groupe, mais cela, vous le saviez déjà pour m'en être expliqué à plusieurs reprises.

Ce transfert de responsabilité du propriétaire vers l'association utilisatrice est total pour les crédits [\*2h01min53] confiés, y compris pour les personnes de passage et inconnues de l'association.

Préalablement à cette situation, le relevé de conclusion de la réunion du 27 avril dernier fait état, sur ce sujet, d'une réunion à mettre en place, à votre initiative, courant mai avec le club et de la mise en place d'un comité d'usagers. Dix mois après, je n'ai pas de nouvelles.

Quant à votre droit de réponse dans la presse, Monsieur l'adjoint, faites attention. Vous mentez. Toutes les conventions ont fait l'objet d'un retour de la part du club. Seule celle de la saison dernière fait toujours l'attente d'une actualisation annoncée de votre service des sports. Madame l'adjointe à la culture doit pouvoir valider puisqu'elle siégeait au bureau du club.

Concernant la pérennité de l'association avec l'arrivée d'un nouveau président, vous y avez participé, je crois. Je vous en remercie, car vous sauvez deux emplois.

Merci de m'avoir écouté.

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Merci. Je rappelle que ce temps est plutôt sur des questions d'intérêt général même si les relations entre une association qui a autant d'adhérents et la Ville peuvent être considérées comme telles, mais nous avons eu l'occasion... Mais on y reviendra.

Sur la première question concernant le budget participatif, nous avons en cours une AMO sur la mise en place du dispositif « Citoyenneté » et son fonctionnement. C'est une réflexion qui porte sur le fonctionnement du Conseil de ville pour qu'il soit adapté à des décisions de budget participatif. Parce qu'aujourd'hui, le Conseil de ville se veut fluide, interactif et ouvert, mais il faut qu'on trouve des modes de fonctionnement qui correspondent à pouvoir acter des projets et décider de leur affecter de l'argent. C'est ce qu'on est en train de faire et on vous proposera assez vite (parce que la mission finit en mai, je crois, donc on va y réfléchir) des modalités qui feront qu'on pourra démarrer ce processus de budget participatif dans le cadre du Conseil de ville.

Sur la question de M. Vial, avant de donner la parole à Monsieur l'adjoint aux sports, je voudrais dire qu'on ne va pas passer des années à se renvoyer la balle. On vous a reçu très souvent. Oui. J'ai lu souvent vos longs mails. On a eu l'occasion de s'en expliquer. Il y a eu une période où le service des sports passait quasiment 100 % de son temps à gérer les problèmes avec le basket et ce n'est pas seulement parce que nous étions en dysfonctionnement.

Il y a eu effectivement des moments et des réunions qui ont été un peu dures et c'est dommageable, mais je me porte en faux sur le passage en force de la convention d'occupation. Nous avons vérifié tous les aspects juridiques. Il n'y avait aucune responsabilité qui vous incombait plus qu'à d'autres associations qui occupent nos bâtiments. Je sais que, là-dessus, on n'est pas d'accord, mais nous avons bien pris la précaution de faire vérifier tout ça et que vous n'étiez en rien tenu responsable des gens qui n'étaient pas de l'association. Donc je crois qu'il faut arrêter de dire qu'on est passé en force là-dessus.

Raoul, vous pouvez peut-être compléter.

**M. Raoul URRU** : Quelques remarques. Monsieur Vial, bonsoir. Bonsoir à tous.

Merci d'être présent, Monsieur Vial. Ce qu'on peut dire ce soir, c'est que votre investissement personnel pour le développement du basket à Eybens et du basket en général est exemplaire. Personne ne peut contester cela. À ce titre, je vous dis bravo.

Bravo également pour la tenue de vos assemblées générales qui sont également exemplaires. Il faudrait que d'autres associations viennent y participer pour voir la bonne tenue et la bonne ambiance de ces assemblées générales.

Par ailleurs, vous êtes soutenu, Monsieur Vial, par un comité directeur qui est lui aussi exemplaire, avec toute une série de délégations qui fonctionnent.

C'est justement parce que le basket club d'Eybens Poisat est un club citoyen, un club exemplaire, qu'il bénéficie de toute une série d'avantages importants. J'en citerai quelques-uns. Il est important que tout le monde le sache.

D'abord, vous êtes un des rares clubs à Eybens à avoir bénéficié, pendant plusieurs années, d'une subvention exceptionnelle sur projet. Les clubs qui ont bénéficié d'une telle subvention pluriannuelle sont peu nombreux. La dernière a été versée en 2015.

Ensuite, vous avez eu la chance d'avoir un sol neuf entièrement refait. Là, les services de la Ville d'Eybens ont été particulièrement performants, puisque la décision de la réfection du sol du gymnase Fernand Faivre a été prise mi-février 2015 et que, fin août 2015, vous avez pu bénéficier de ce sol. Entre l'écriture de l'appel d'offres, l'appel d'offres et les travaux, il y a eu six mois. C'est vraiment quelque chose d'exemplaire.

Là, je ne vois aucun dysfonctionnement.

Au niveau de la mise à disposition des équipements pour le basket, ils sont assez riches.

Par ailleurs, toutes vos demandes (et on vous remercie de cela d'ailleurs) de stage pour les vacances sont toujours accordées avec célérité.

En plus, vous bénéficiez de la cantine Bel Air.

Enfin, le service des sports est toujours hyper-réactif par rapport au club que vous êtes et l'importance que vous avez sur le tissu social et sportif de la ville d'Eybens.

Monsieur Vial, ce que je pourrais vous dire par rapport à votre intervention et votre expérience exceptionnelle en matière de gestion d'une association, c'est qu'au-delà de votre caractère passionné (tout le monde connaît votre caractère passionné et emporté), je souhaite qu'au niveau du Conseil de la vie associative, séances auxquelles vous participiez lors des premiers mois de sa création, je souhaite, et je ne suis pas le seul, que vous puissiez mettre à profit votre énorme expérience au service d'autres associations qui en tireront certainement profit.

Je précise que nous avons eu, le lundi 8 février, un entretien avec Madame Monique Maupin, présidente du Comité Isère Basket, et Monsieur Genet\*, président de la Ligue des Alpes de Basket. Les deux présidents ont constaté avec un vrai bonheur le réel engagement de la Ville d'Eybens en faveur du basket.

Concernant la convention d'occupation domaniale, vous avez effectivement le droit, Monsieur Vial, de ne pas être d'accord.

Il se trouve que la mise à disposition de bâtiments publics est toujours soumise à une convention d'occupation domaniale pour écrire les responsabilités.

À Eybens, il y a 86 associations. On ne peut pas faire 86 conventions. C'est impossible. C'est comme si vous deviez écrire plus de 300 règlements intérieurs au regard des plus de 300 membres que compte le basket d'Eybens. C'est quelque chose d'absolument impossible.

Concernant la communication, Monsieur Vial, dans une association, il y a également très souvent, dans le cadre d'une délégation large et partagée, un responsable communication et c'est ce ou cette responsable communication qui va pouvoir établir toute une série de relations fréquentes, courantes, sur différents points avec la ville et d'autres partenaires institutionnels.

Voilà la teneur de ma remarque faite fin août à l'un des membres du Comité directeur.

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Merci.

**M. VIAL** : Je peux ajouter quelques mots ?

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Non. Je crois qu'on a clos le débat. On peut continuer avec vous si vous voulez, mais vous avez posé une

question et on vous a répondu. Mais on peut parler après la levée de la séance.

**M. VIAL** : Je vous remercie.

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Merci. Bonsoir à tous.